



SOLIDAIRES groupe RATP
31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris
Tel : 06 18 86 48 79 - 01 58 39 32 07
www.solidaires-grouperatp.org

Métro Ligne 5

Juillet 2023

TABLEAUX DURANT LES ITC **SOLIDAIRES saisit l'Inspection du Travail**

Nos élus Solidaires ont été contactés par des conducteurs de la ligne 5 au sujet des tableaux de service durant les travaux. En effet, nous avons pu constater que certaines équipes intitulées « Manœuvre Trottoir » avaient une amplitude de 7h30. La Direction, après avoir eu des réponses changeantes au gré de nos arguments, a fini par nous dire que ces services pouvaient être assimilés à de la Manœuvre de Gare. Arguments relayés dans les groupes d'agents par ceux qui ont laissé passer ces tableaux il y a deux mois quand la Direction les leur a présentés.

SOLIDAIRES interpelle l'Inspection du Travail sur les conditions d'utilisations du personnel

Les élues SOLIDAIRES se sont rendues au terminus de Bobigny le 18 juillet pour consulter les tableaux et l'organisation envisagée par la Direction. Le lendemain, le 19 juillet, nous avons saisi les inspecteurs/inspectrices du travail. Les arguments avancés auprès de l'inspection du travail sont issus de la réglementation :

- **La Manœuvre de gare se fait en terminus et non pas en ligne.** De plus, il ne s'agit pas d'un « travail à la chaîne », sa mission étant de garer, dégarer ou acheminer d'une position de garage à une autre les trains à la demande des GMT. Rien à voir avec le travail d'abatage prévu dans les services « Manœuvre Trottoir » (d'ailleurs, une question : où sont les trottoirs de République et Gare du Nord ?) ;
- **L'ISF 36, en son article 54.2 précise bien que les conducteurs aidant aux manœuvres de retournement des trains aux SP sont des conducteurs de renfort** (à la manœuvre de changement de voie, donc) ;
- **La STC 15, dans son article 11.11, convient que faire du renfort à la manœuvre de changement de voie durant au moins une heure revient à faire un tour en ligne.** De fait, tout conducteur utilisé à la manœuvre de changement de voie durant une heure ne peut par avoir un service excédant les 6h30.

Le rapport de force pour défendre nos conditions de travail

Nous regrettons que ces tableaux aient été validés en l'état par les syndicats représentatifs lorsqu'on les leur a présentés en mai dernier. Nous regrettons encore plus qu'ils n'aient pas l'honnêteté de reconnaître leur erreur, plutôt que de défendre ardemment les arguments de la Direction. En même temps, il faut être intelligent pour reconnaître ses torts... Sans passer par l'Inspection du Travail, ce qui va être assez long en cette période de vacances, il aurait suffi de se baser sur le rapport de force pour régler le problème avant la mise en place des tableaux. Faire travailler les conducteurs durant 7h30, c'est le projet de la Direction, pas le nôtre !

Déjà les services « Manœuvre Trottoir » se déclinent sur la ligne 6 parce que les OS de la 5 ont laissé faire ! A quand des services « Manœuvre ligne », « Manœuvre chaleur » etc... de 7h30 ? Solidaires espère pouvoir vous faire un retour sur la situation dans les meilleurs délais.

